

# L'assimilation politique et morale des etrangers

Autor(en): **Bovet, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **16 (1915-1916)**

PDF erstellt am: **23.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-750188>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'ASSIMILATION POLITIQUE ET MORALE DES ETRANGERS. 1)

La guerre européenne soulève pour la Suisse une quantité de problèmes dont on voit, aujourd'hui qu'ils furent trop longtemps négligés. Un des plus négligés et des plus essentiels pourtant, c'est celui de la naturalisation des étrangers. Cette question touche à toutes les autres; elle explique bien des choses dans l'état présent; elle nous impose des devoirs précis dans l'avenir.

Quand la société vaudoise d'utilité publique m'a demandé de parler sur ce sujet, j'ai accepté bien volontiers, mais en posant une condition, aussitôt acceptée: c'est de pouvoir parler en toute liberté. Je sais que mes idées ne répondent en rien aux idées officielles, et guère davantage à celles de l'opposition; mais je crois qu'elles répondent à l'avenir, pour peu que notre Suisse ait encore un avenir. L'heure est trop grave pour qu'on se fasse des compliments; c'est l'heure de la sincérité et de l'examen de conscience.

Puisqu'il va être question des étrangers, du danger qu'ils sont pour notre conscience nationale, je tiens à déclarer une fois pour toutes que dans mon nationalisme il n'y a aucune trace de chauvinisme; au contraire! Le chauvinisme est peut-être un maximum de patriotisme comme *quantité*, mais non certes comme *qualité*. Aimer sa patrie par instinct, ce n'est plus aujourd'hui qu'une première étape, nécessaire et insuffisante; à l'instinct il faut ajouter la conscience, et le patriotisme conscient est respectueux des autres patries; lui seul mène à la fraternité humaine, au sacrifice fécond, tandis que le chauvinisme est une œuvre de haine stérile. Je ne respecte pas seulement les trois grandes nations qui sont nos voisines; j'ai vis-à-vis d'elles une dette ancienne et toujours renouvelée de reconnaissance: elle est dans les enseignements de leur histoire, dans les conquêtes de leurs penseurs, dans les créations de leurs artistes, enfin et surtout dans ces amitiés qui enrichissent la vie individuelle du trésor de la communion humaine. Quels que puissent être mes vœux pour la France et pour l'Italie, je serais un ingrat et un lâche si j'oubliais un seul instant tout ce

1) Texte d'une conférence faite à Lausanne, le 22 mai 1915, sous les auspices de la Société vaudoise d'utilité publique.

que je dois à l'Allemagne. — Il y a plus encore: c'est en comprenant mieux ces trois grandes nations, c'est en les admirant que j'ai appris à mieux comprendre ma patrie, à rêver pour elle non pas l'immobilisme dans lequel elle se complaît, hélas, mais une marche en avant vers un but plus haut. C'est en voyant les nations voisines affirmer leur *raison d'être*, que j'ai cherché notre raison d'être, à nous.

Donc, si je proteste aujourd'hui contre certaines idées étrangères, ce n'est pas pour dénigrer ces idées en elles-mêmes dans leur pays d'origine, mais c'est parce qu'elles menacent notre individualité. Chaque nation a la tendance de se croire meilleure que les autres; cette confiance peut être une force quand elle ne va pas jusqu'à la vanité. En Suisse nous poussons cette vanité jusqu'au ridicule, et c'est une des raisons pour lesquelles nous résistons si mal aux influences étrangères; nous sommes conquis lentement, à notre insu, parce que nous nous croyons invincibles.

Nous ne sommes pas meilleurs, nous sommes différents.

Par quoi sommes-nous différents des autres, en quoi cette différence est-elle légitime et féconde, voilà un problème que je ne songe pas à traiter aujourd'hui; je suppose le résultat déjà acquis, et je n'y reviendrai que dans mes conclusions.

Posons donc en fait que nous avons notre individualité à nous. Cette individualité est menacée par le flot des idées étrangères. Nous le sentions depuis plusieurs années, plus ou moins confusément; mais depuis neuf mois la menace s'est précisée d'une façon terrible; inutile de gazer et de replâtrer; nous assistons en Suisse à un conflit d'âmes étrangères; le danger n'est pas aux frontières; il est en nous; il est fait de lâcheté et de violence; nous sommes en train de perdre l'empire sur nous-mêmes; et notre ruine est certaine, si nous ne réagissons pas par un grand effort, et si nous ne préparons pas nos âmes au grand renouveau qui va passer sur l'Europe entière.

Entendons-nous bien: la crise que nous traversons n'est pas dûe uniquement aux influences étrangères; loin de là: Si nous résistons si mal à ces influences, cela est dû à des causes profondes, politiques, intellectuelles et morales. Notre maladie est celle de l'Europe entière; elle s'appelle le matérialisme; en politique spécialement elle s'appelle la Realpolitik. A nos voisins la guerre

actuelle apporte un remède violent mais efficace, en réveillant l'enthousiasme, l'esprit de sacrifice et en révélant toute la valeur d'un idéal intellectuel et moral. A nous, Suisses, la guerre n'apporte que soucis matériels, agitations, déchirements, amertumes. Il nous faut donc accomplir un effort d'autant plus énergique pour sortir enfin de notre matérialité.

A mes yeux le problème des étrangers n'est donc pas la *cause* profonde; il n'est qu'un *effet*; mais précisément parce qu'il est un effet, bien visible et tangible, il va nous permettre de mesurer le mal et de remonter finalement à la cause.

La question des étrangers est ancienne déjà; il y a bientôt dix-sept ans, le 9 décembre 1898, le Conseil national accepta un postulat Curti, disant: „Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport sur les moyens de faciliter la naturalisation des étrangers habitant la Suisse“. — Dès le 28 mars 1899, le Conseil fédéral adressa une circulaire aux gouvernements cantonaux pour leur demander s'il convenait de faciliter la naturalisation. Trois cantons ne répondirent pas; seize cantons ou demi-cantons répondirent négativement; six cantons seulement (sur vingt-cinq) demandèrent une loi fédérale (Zurich, Bâle-ville, Schaffhouse, St-Gall, Genève et Tessin).

Devant le résultat pitoyable de cette consultation, le gouvernement fédéral n'osa pas marcher; il fit bien en juin 1903 une petite loi, mais timide et pratiquement illusoire. De 1900 à 1910 l'augmentation *annuelle* de la population étrangère a été en moyenne de dix-huit mille personnes; les naturalisations annuelles ont été en moyenne de quatre mille; c'est donc chaque année un nouveau contingent de quatorze mille individus étrangers domiciliés en Suisse!

En 1908 il se forma à Genève un petit comité d'initiative qui déploya une grande activité (deux grandes séances à Berne en 1909 et 1910, auxquelles j'ai pris part). Le résultat: Commission des Neuf (trois Genevois, trois Bâlois, trois Zuricois) qui présenta des propositions au Conseil fédéral en novembre 1912.

Malheureusement la loi demandée et nécessaire n'est pas encore intervenue! Les chemins de fer, les corrections de rivières, et les subventions fédérales ont intéressé davantage nos législateurs. Et voilà maintenant que la guerre est venue compliquer singulièrement le problème! (Par l'impossibilité morale qu'il y aura de naturaliser

les jeunes gens *nés en Suisse* qui se battent maintenant pour leur patrie plus ancienne!)

Cette histoire est triste; tirons-en du moins un enseignement:

1. Le postulat Curti de 1898 a rencontré au Conseil fédéral un accueil très bienveillant; il a échoué par l'inertie des cantons, par l'opposition sourde, égoïste et inintelligente des cantons, devant laquelle le pouvoir central a malheureusement reculé.

2. C'est grâce à l'initiative privée de quelques citoyens (surtout de Genève) que la question a été reprise; c'est au peuple suisse à soutenir le Conseil fédéral et à exiger de lui une intervention prochaine et énergique.

\* \* \*

La naturalisation des étrangers constitue un problème juridique très compliqué, pour des raisons de législation cantonale, fédérale et internationale et aussi pour des raisons de finance (assistance publique par les communes). Tout ce côté de la question a été admirablement exposé par M. Sauser-Hall, de Neuchâtel, dans un livre récent que je recommande instamment à votre étude. Je ne dirai rien aujourd'hui de ce problème juridique et législatif; c'est l'affaire du Parlement.

Mais la solution législative, si difficile et si essentielle qu'elle soit, n'est pourtant qu'extérieure; elle demeurera sans effet, et même elle ne sera que nuisible, si elle n'est pas précédée et suivie de *l'assimilation*. Or, ça, ce n'est plus l'affaire du Parlement; c'est l'affaire des citoyens. <sup>1)</sup>

\* \* \*

L'assimilation et la naturalisation sont en rapport si intime, qu'elles semblent même constituer un cercle vicieux: sans naturalisation l'assimilation complète n'est guère possible: il faut *avoir* des droits politiques pour s'intéresser à ces droits; et vice-versa: pour bien exercer ses droits il faut les connaître, les comprendre, les porter pour ainsi dire dans sa conscience.

C'est dire en d'autres termes que l'assimilation nécessaire est à la fois politique et morale, sans qu'on puisse dire exactement où

<sup>1)</sup> Dans la discussion qui suivit ma conférence un des auditeurs parla constamment de la *naturalisation*, des difficultés qu'elle présente pour le fédéralisme...; mon texte prouve pourtant clairement que je me suis attaché surtout au problème de *l'assimilation* qui est le premier, le plus important, le plus constant. Que cette assimilation soit incompatible avec le fédéralisme, je le sais; c'est aux patriotes à tirer la conclusion.

finit la politique et où commence la morale. Disons-le plus nettement : la politique, dans le vrai sens, dans le beau sens du mot, c'est la morale civique. C'est pourquoi je suis un adversaire irréductible de la Realpolitik qui est la corruption de toute démocratie. Cette vilaine bête, je la combattrai jusqu'à la mort.

Le retard désastreux que nous venons de constater dans l'élaboration d'une loi pourtant si nécessaire, ce retard est dû précisément à tous les égoïsmes de la Realpolitik, égoïsme des communes, des cantons, lâcheté des individus et inconsistance de l'esprit suisse.

En effet : *que faisons-nous donc pour assimiler l'étranger?*

Infatués de notre „supériorité“, nous commençons par ignorer les raisons très profondes qu'un étranger peut avoir de rester fidèle à sa patrie d'origine. Cette ignorance dans laquelle nous vivons est un fait qui me déconcerte toujours. Nous avons pourtant en Suisse d'excellentes écoles, où l'on enseigne l'histoire et les langues étrangères ; beaucoup d'entre nous vont passer des années en pays étranger ; et pourtant nous nous étonnons naïvement qu'un étranger, domicilié chez nous, ne s'empresse pas de jouir des bienfaits du referendum ! C'est que, des pays étrangers, nous connaissons les paysages, les musées, les restaurants, les modes et le jargon des boulevards, mais nous ignorons la logique de leur histoire, la grandeur de leur idéal national ! — Je pourrais prouver aisément combien mal on connaît la France en Suisse alémannique, combien mal on connaît l'Allemagne en pays romand ; mais ce parallèle pourrait être dangereux ; j'aime mieux prendre comme exemple l'Italie, parce qu'on la connaît mal dans la Suisse entière . . . Je dois à la vérité de dire qu'en Suisse alémannique on étudie l'italien davantage qu'en Suisse romande ; mais ce n'est là qu'un avantage purement . . . académique. L'incompréhension de la nation et du peuple italiens demeure en fait la même partout. Vous me direz que l'Italie a aujourd'hui une très bonne presse en Suisse romande. Sans doute, mais pour des raisons qui sont en quelque sorte étrangères à l'Italie elle-même, et cela est profondément injuste. Combien sont-ils en Suisse ceux qui, dès le mois d'août 1914, ont *compris* la neutralité de l'Italie, et qui, connaissant son histoire et son peuple, ont prévu qu'elle entrerait en guerre non seulement pour réaliser le rêve de l'intégrité nationale mais aussi pour défendre les droits et la liberté de la pensée européenne ? Com-

bien sont-ils? Ils sont bien peu nombreux, si j'en juge par nos journaux et par la demande ironique qu'on m'a adressée si souvent: „Eh bien, vos Italiens, quand marchent-ils?“, ou encore si j'en juge par les craintes toujours renouvelées à l'endroit de notre frontière sud. — Je ne veux pas appuyer, mais constater simplement que notre peuple serait fort accessible à une vision plus juste des choses, si on prenait la peine de la lui donner <sup>1)</sup>...

J'ai pris l'Italie à titre d'exemple. Selon les régions, nous pratiquons la même politique inintelligente vis-à-vis de la France, de l'Allemagne ou de l'Angleterre. Est-ce ainsi que nous prétendons assimiler les ressortissants de ces grands pays? On parle d'instituer des cours d'instruction civique; certes, cela est absolument nécessaire; je demande qu'on y fasse une place à l'étude des nations voisines, afin que nous apprenions à les estimer, à rivaliser avec elles, non point en construisant les plus hardis funiculaires, mais en mettant plus haut notre idéal national.

Quand nous saurons mieux d'où viennent nos étrangers et quel est l'idéal de leur patrie, alors nous nous demanderons enfin: *Qu'est-ce que nous leur offrons?* L'indépendance nationale? Ils l'ont aussi. Des commodités matérielles, de beaux paysages, de bonnes écoles? Ils en jouissent chez nous sans naturalisation, et même mieux que nous, puisqu'ils n'en ont pas les charges. La liberté individuelle? Ils l'ont chez eux souvent plus que nous ne le croyons. Les droits politiques? Voilà enfin notre supériorité, celle dont nous sommes si fiers. Soit; mais je vous le demande et vous prie de bien peser ma question: à quoi nous mènent ces droits? sont-ils un *but* ou un *moyen*?

Ces droits ont été un but; on les a conquis, un à un, et cette conquête même fut une conquête morale. Maintenant qu'ils sont acquis, ils ne sauraient plus se suffire à eux-mêmes; ils ne peuvent pas être un simple exercice du droit pour le droit, car

<sup>1)</sup> Preuve en est le succès de six conférences populaires sur l'Italie que je fis, il y a quelques années, à la Société Pestalozzi de Zurich. Sur la demande de la section zuricoise des employés C. F. F., j'ai encore parlé de l'Italie le 18 juin; et de même le 20 juillet devant les étudiants non incorporés de Zurich. Ces conférences, basées sur des faits historiques, économiques et psychologiques, m'ont valu aussi — naturellement — quelques lettres haineuses, sans le moindre essai de réfutation. La guerre a cet avantage de mettre à nu la mentalité de certains „intellectuels“: violence et pauvreté dans la vulgarité la plus prétentieuse.

ils se videraient ainsi de leur sens et notre démocratie ne serait plus qu'une façade. Il faut qu'ils soient un moyen pour de nouveaux progrès; des progrès, non pas en étendue, mais en profondeur. Nous n'avons pas à conquérir de nouveaux droits politiques; nous avons à faire un plus noble usage de nos droits. Il faut que notre nation démocratique mène de plus en plus à un idéal de liberté et de dignité *humaines*. C'est tout le programme de J.-J. Rousseau, et j'y reviendrai tout à l'heure.

Est-ce là ce que nous offrons à l'étranger que nous prétendons „assimiler“? La Suisse peut-elle lui apparaître, aujourd'hui, comme une nation consciente d'une grande mission? Non, hélas, non.

Enfoncés que nous sommes dans nos petites habitudes, nous ne semblons pas nous douter de l'impression que notre pays fait certainement sur un étranger encore attaché à sa propre patrie. Tous les trois ans nous lui présentons au tir fédéral une Suisse unie et grandiloquente; mais, journallement, nous lui offrons nos rivalités cantonales, nos compétitions pour des lambeaux de souverainetés qui n'ont plus aucune force créatrice et qui n'ont guère que cet effet négatif d'entraver le seul vrai souverain, qui est la Suisse.

Il y aurait non pas une, mais plusieurs conférences à faire sur une erreur de notre orientation politique, erreur dûe en grande partie à des influences étrangères: depuis trente ou quarante ans nous avons remplacé la *concentration* politique par la *centralisation* administrative et bureaucratique, juste au rebours de notre tradition. Partisans et adversaires sont victimes de cette erreur, d'où une série de malentendus, une véritable anarchie dans notre évolution politique. Cette confusion est à la base même des programmes „régionalistes“, de ces fameuses „différences“ que nous offrons à l'admiration des étrangers domiciliés chez nous.

Différences qu'on prétend expliquer et légitimer par la diversité des langues et des „cultures“! Mais alors comment expliquer la rivalité qu'il y a entre les cantons A et B, tous deux de langue française, ou entre les cantons C et D, tous deux de langue allemande?

Profondément individualiste, et respectueux de toute individualité vraiment active (créatrice d'œuvres positives et altruistes),

je crois, moi aussi, qu'il y a entre la Suisse romande et la Suisse alémannique des différences fécondes, qu'il faut se garder de supprimer, mais qu'il faut unir en une synthèse plus haute, en établissant bien notre base commune et notre commun idéal.

Si nous voulons travailler ensemble, dans un respect réciproque de nos individualités, si nous voulons créer enfin l'unité morale qui seule permettra l'assimilation des étrangers, il faut commencer par nous mieux connaître les uns les autres. La mobilisation que la guerre nous a imposée a déjà produit d'excellents effets (elle a par exemple révélé le Tessin à de nombreux Confédérés); les sociétés suisses de tout genre, dans leurs réunions annuelles <sup>1)</sup>, et la Nouvelle Société helvétique, et les conférences faites à l'armée, voilà du bon travail de compréhension réciproque. Il faudra le continuer après la guerre — mettre fin aux jugements sommaires, aux clichés qui nous paralysent — remplacer les insinuations et les suspicions par la discussion loyale — et quand des Welsches travailleront à Zurich, il ne faudra plus les appeler des déracinés ni leur tirer dans le dos!

Quand nous aurons pleinement réalisé ce premier effort vers la compréhension réciproque, nous verrons plus nettement les dangers qui nous menacent tous, Welches et Alémans, puisqu'ils corrompent les principes mêmes de notre démocratie. Ces dangers, je les énumère brièvement: <sup>2)</sup>

C'est d'abord cette *Realpolitik* à laquelle j'ai déclaré depuis bien des années une guerre sans merci. La politique des réalités matérielles aboutit logiquement, fatalement au culte de la force, au mépris du droit et de toutes les réalités morales qui sont la sauvegarde des individus et la raison d'être des petites nations; elle étouffe les consciences; elle est le triomphe insolent des intelligences les plus médiocres; elle est, par excellence, le péril des démocraties.

C'est l'insinuation de la *haute finance* dans des problèmes qui devraient rester purement politiques; et c'est en particulier chez nous cette fameuse „industrie des étrangers“, dont on ne dira jamais assez le mal qu'elle nous a fait en sacrifiant nos mœurs helvétiques à une vaste illusion économique . . .

<sup>1)</sup> A titre d'exemple nous publierons prochainement un discours prononcé à la réunion des ingénieurs et architectes suisses.

<sup>2)</sup> Ils ont été déjà ou seront encore l'objet d'études spéciales.

C'est, dans le monde universitaire, l'invasion des *professeurs étrangers*, l'appel systématique à la clientèle étrangère, dans un but de lucre, qu'on cache en vain sous d'autres étiquettes.

C'est encore, dans notre *journalisme*, et sous toutes les formes, une autre invasion étrangère: rédacteurs, correspondants, agences, capitaux, suppléments du Dimanche, nourriture frelatée que notre peuple absorbe sans savoir d'où elle vient.

Et c'est enfin l'action considérable des *naturalisés d'hier*, que nous n'avons pas assimilés, qui se targuent d'être Suisses et qui croient peut-être, naïvement, parler en Suisses. Un cher et vieil ami, que je vénère, me disait l'autre jour: „Je me croyais Suisse; la guerre m'a révélé en moi les instincts d'une autre patrie; alors, je me tais, et je souffre en silence“. Cette sagesse héroïque est rare; la plupart de nos Suisses d'hier s'agitent, pérorent sur les „races“, et contribuent pour la plus grande part à nos divisions. Mais s'ils abusent ainsi de leur droits récents, s'ils ne comprennent rien aux problèmes de notre conscience helvétique, c'est nous qui en sommes responsables, nous qui n'avons pas su monter la garde autour du sanctuaire de la démocratie . . .

L'effort que nous avons à faire est politique, intellectuel et moral. Que chacun commence par lui-même, par un examen de conscience, et non par la critique du prochain. Gardons-nous de l'helvétisme littéraire! Après avoir reconnu la *raison d'être* de la Suisse, qui est morale et non point économique, ni pittoresque, ni sentimentale, faisons à cette raison d'être les sacrifices nécessaires. Il importe peu de disserter sur le caractère plus ou moins particulier de notre neutralité; nous avons à mériter le respect des nations, non point en n'ayant pas d'opinion, mais en ayant une opinion suisse.

Une fois de plus je proteste de toutes mes forces contre une opinion très répandue, qui se pique d'être modeste et pratique, et qui n'est au fond qu'une capitulation; c'est celle qui voudrait réduire nos ambitions aux limites de notre pays. Non, n'aimons pas la Suisse uniquement pour l'amour de la Suisse, mais aussi pour l'amour de l'humanité! Une nation qui n'apporte rien à l'humanité n'est pas digne de vivre. Qu'apportons-nous? des hôtels? des montres? du chocolat? une plaque tournante? la Croix rouge? Il nous faut apporter l'exemple d'une démocratie d'élite, la conscience civique, libre et respectueuse de liberté. Beaucoup

trop petits pour vivre par la force, nous avons cette fierté et ce périlleux bonheur de vivre par le droit, en méritant de vivre. Notre faiblesse physique nous amène logiquement à résoudre le problème politique et moral posé par Rousseau: comment concilier les droits de l'individu avec les devoirs du citoyen? S'il fallait répondre en un mot, je dirais: par la dignité. — Soyons dignes de notre liberté et de nos droits, en pratiquant nous mêmes le culte du droit.

Cette tâche est ardue; elle est notre noblesse, la seule que nous puissions offrir aux étrangers, fils de plus grandes nations. Si nous voulons l'assimiler, disons à l'étranger: en devenant Suisse (et non Vaudois ou Zuricois) tu renonces à la mission de ta patrie d'origine, mais c'est pour en assumer une autre: la mission de la démocratie européenne, que devinait le poète quand il a dit:

„La Suisse dans l'histoire aura le dernier mot.“

LAUSANNE

E. BOVET



## SWITZERLAND

by ROBERT WITHINGTON

Brave little country with undaunted soul,  
A phare of freedom in a sea of strife!  
Against thy borders, hungry for thy life,  
The waves of war with threat'ning thunder roll.  
In this grim nightmare of a world attaint  
Thy various peoples hold one common aim  
And watching with clear eyes the deadly game  
They bear their heavy loss without complaint.  
Massed on thy marches, ready to defend  
Each lake and meadow, each majestic peak,  
Thy sons stand firm, and in just accents speak  
To all thy neighbors, neither foe nor friend.



---

Verantwortlicher Redaktor: Prof. Dr. E. BOVET.  
Redaktion und Sekretariat Bleicherweg 13. — Telephon 77 50.